



AGRICULTURE
NATURE
SERVICES

Certificat d'Aptitude Professionnelle ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

CAP AEPE - Niveau 3 - RNCP 38 565 - Echéance enregistrement 31/12/2028
Diplôme du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse

Objectifs de la formation

- **OBTENIR UN DIPLOME DE NIVEAU 3**
- Acquérir des compétences et les savoirs professionnels pour accompagner le développement du jeune enfant et exercer son activité en accueil collectif et / ou individuel.
- Acquérir des compétences professionnelles et un savoir-faire pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.
- Elaborer un projet professionnel à l'issue de sa formation.
- Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise.

Poursuite d'études

Concours ATSEM
Auxiliaire de puériculture

Métiers du sanitaire et du social

Métiers et activités visés

Professionnel(le) de l'accueil individuel ou collectif des enfants de moins de 6 ans.

Se former en apprentissage

Conditions d'entrée

- Avoir entre 18 ans et 29 ans révolus.
- Avoir obtenu, à minima, un diplôme de niveau 3.
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de ce secteur d'activité.

Accès à la formation

L'entrée en formation est possible dès la signature du contrat d'apprentissage, au plus tôt trois mois avant le début de la formation et après étude du dossier de candidature et entretien de positionnement.

Accès des publics en situation de handicap après positionnement.
Présence du référent handicap.

Organisation de la formation

Durée de la formation : **420h en 1 an.**

Modalités d'alternance :

1 année en alternance =

- 12 semaines de cours au CFA
- + 35 semaines en entreprise (dont 3 semaines obligatoires en structure d'accueil 0-3 ans si le stage n'a pas été effectué auparavant).
- + 5 semaines de congés payés

Modalités pédagogiques :

Modules théoriques, techniques et pratiques.

Certificat d'Aptitude Professionnelle ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

91% de satisfaction
(résultat 2025)

100% d'insertion
(résultat 2025)

100% de réussite
(résultat 2025)

Contenu de la formation

Capacités professionnelles:

- **Accompagner le développement du jeune enfant.**

Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte.

Adopter une posture professionnelle adaptée.

Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné.

Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant.

Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages.

Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant.

- **Exercer son activité en accueil collectif.**

Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement.

Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant.
Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant.

Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle.

- **Exercer son activité en accueil individuel.**

Organiser son action

Négocier le cadre de l'accueil

Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant

Elaborer des repas

Pour pré-candidater
flasher le QR CODE



Tous les indicateurs de résultats sont disponibles sur :
www.campus-pyrenees-comminges.fr



Modalités d'évaluation

L'examen comporte 3 épreuves obligatoires (écrites et orales) ainsi que l'unité spécifique "Prévention - Santé - Environnement".

Pour obtenir le diplôme du CAP, il faut obtenir les 3 épreuves professionnelles obligatoires ainsi que l'unité spécifique. Des dispenses peuvent être accordées en adéquation avec le référentiel de formation.

Ces épreuves permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités du référentiel de certification.

Modalités financières

Aucun frais d'inscription pour l'apprenti(e) - coût de formation pris en charge par l'OPCO de branche.

Frais annexes à prévoir en fonction du statut (restauration/internat).

Rémunération versée par l'employeur basée sur un pourcentage du SMIC horaire en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage (grille des salaires disponible sur notre site).

Référent administratif :

Annick Sengès

☎ : 05.61.94.55.09

cfa.st-gaudens@educagri.fr

www.campus-pyrenees-comminges.fr

Référent pédagogique :

Stéphanie DINNAT

Version 202511

Centre de Formation
16, rue Olivier de Serres - 31800 Saint-Gaudens
☎ 05 61 94 55 09
cfa.st-gaudens@educagri.fr
www.campus-pyrenees-comminges.fr